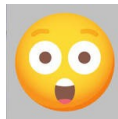


RACINE CARREE

Compte rendu de la FS du CSAL du 9/01/2026

En réponse à la déclaration liminaire (copie jointe ci-après), notre directeur n'a relevé que les sujets suivants :



*la carte affaire de 6000 € qui lui est attribué pour faire avance sur ses dépenses diverses. Il affirme n'avoir utilisé que 500€ sur l'enveloppe. Mais le sujet soulevé n'est pas celui-là bien évidemment, et une fois de plus la réponse tombe à côté. Ce que la CGT dénonce c'est le principe d'accorder une carte de 6 000€, alors que l'agent se voit retoquer, voire refuser ses frais de déplacements pour quelques euros.

*La prime accordée pour récompenser les bonnes statistiques : M le Directeur ne connaît pas les indicateurs fixés par la DG, pour l'octroi de ces primes. Il aurait intégralement reversé cette prime à l'ensemble des agents sous forme d'agapes. Néanmoins, il n'a pas voulu nous communiquer le montant de la dite prime. Et vous chers collègues, vous a t'on versé une prime pour vos bons résultats ???

D'autre part, il indique avec force, que les indicateurs ne sont pas scrutés ni martelés aux chefs de service et que les agents se mettent eux-mêmes et eux seuls la pression. Du coup, on se demande pourquoi dans les services de base, on marche à coup de priorité sur priorité.



Sur tout le reste, silence radio, et nous aurions tendance à dire : « comme d'habitude » !!!
Aucun commentaire sur la manière abusive de faire appliquer des textes non réglementaires, sur la reconnaissance du profond mal-être de notre administration, sur le télétravail, sur la réorganisation de l'équipe EDR.....RIEN!!!

Pendant cette instance, dont nous ne pouvons vous révéler le fond par déontologie, nous avons pu observer un décalage de traitement certain, de nos dirigeants et des services de base. Nous avons été scandalisés par certains propos tenus par la parité administrative, qui s'évertue à retourner sans cesse nos arguments à leur profit, en insinuant systématiquement que les agents sont toujours fautifs, ne connaissent pas suffisamment leur travail et ne sont pas assez obéissants.

« Les chefs de services sont fatigués, et ont droit à l'erreur » Nous dit-on !!! Quid de la fatigue des agents ? Nos dirigeants expriment beaucoup moins de clémence à leur égard.

Devant la virulence de certains propos, le médecin du travail et l'ISST ont dû intervenir pour recadrer les représentants de la direction.

Il ressort de ces échanges ubuesques que quand un agent est pris à défaut cela remonte jusqu'à Bercy alors que le traitement n'est pas le même quand on dirige un service... selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

La CGT ne fait aucune distinction entre collègues et défendra toujours l'intérêt de chacun, ânes et loups, mais la justice à deux vitesses menée en Tarn et Garonne par le lion, l'ours et le renard est insupportable et indigne de ceux qui ont fait l'histoire de la DGFIP.

Pour la CGTFIP82, cette réunion fût la caricature malsaine de l'état désastreux dans lequel évolue notre administration.

*Caussade : les discussions entre la direction et la mairie se poursuivent pour aboutir à une solution sur le système de chauffage non adapté.

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle cheffe de service du SGC, et espérons qu'elle pourra apporter l'apaisement au SGC.

*SGC de Montauban : Une annonce sera faite prochainement, à l'ensemble du personnel, par les représentants de la Formation Spécialisée.

En question diverses :

*il nous est annoncé que le RIA rue Ed Forestié est en grande difficulté par manque de couverts comptabilisés. De plus, Mme Stéphanie Hereau qui a activement géré ce RIA démissionne. Nous la remercions pour tout le travail accompli.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, faute de quoi ce RIA pourrait être fermé.

*Pour l'accueil, toujours sur Forestié, les travaux de mise en conformité, consignés par SPIB2C sont toujours en pourparler. Les discussions avancent mais le nerf de la guerre reste le budget. Néanmoins, La banque (accueil 😊) devrait être dédiée à la DDFIP à compter de la prochaine campagne. Le 1^{er} bureau initialement réservé aux personnes handicapées devrait être octroyé, après réaménagement, à l'éducation nationale.

Remarquez que la sécurité des agents, porte moins diligence lorsqu'elle engendre des dépenses que lorsqu'elle engendre des économies de budget !!!

Dans une situation locale, nationale et internationale anxiogène La CGTFIP82 vous souhaite une bonne et heureuse année à toutes et tous. Nous restons à vos côtés.

DÉCLARATION LIMINAIRE : FS du CSAL du 9 janvier 2026

Alors même que le budget se débat toujours à l'Assemblée Nationale, nous sommes déjà avertis que la DGFIP payera une fois de plus un lourd tribut.

C'est encore 550 suppressions d'ETP, qui s'ajoutent aux 30 000 depuis 2010 soit 28 % de ces effectifs et auxquelles on ajoutera 700 ETP en 2027.

*Dans le rapport fait à l'Assemblée Nationale, le rapporteur indique que «les effectifs de la DGFIP sont passés de près de 126000 agents en 2008 à 92 562 au PLF 2025, soit une réduction d'un tiers en 15 ans. **Le recul des effectifs de la DGFIP est par ailleurs aggravé par la tendance à la sous exécution des schémas d'emplois votés.***

Le rapporteur spécial dénonce «la poursuite d'une politique austéritaire utilisant la DGFIP comme premier réservoir de suppression de postes de fonctionnaires. Il estime en outre nécessaire une évaluation des effets des réformes conduites au sein de la DGFIP sur les emplois alors que 61% des agents estiment que la DGFIP n'évolue pas dans le bon sens, soit l'un des plus hauts taux de la fonction publique d'État.»

«Le rapporteur spécial estime «toutefois que le déficit d'attractivité est à chercher dans les conditions de travail dégradées des agents plutôt que dans un manque de visibilité de la DGFIP. Les résultats de l'enquête de l'Observatoire interne de la DGFIP publiés en avril 2024 révèlent en effet un mal-être des agents des ministères économiques et financiers, et particulièrement de la DGFIP, dans leur travail. L'Observatoire constate que 38% des agents des ministères décrivent leur état d'esprit comme désabusé et 35% fatigué, tandis que seulement 5% s'estiment heureux. À cet égard, l'annulation du fond pour l'amélioration du cadre de vie des agents au travail négocié avec les organisations syndicales par le décret n°2024-124 du 21 février 2024 est un mauvais signal pour les agents de la DGFIP.»

Et après on s'étonnera du nombre de suicides ou de tentatives de suicide, dans notre administration.

Au plan local, les services ont déjà un pied dans le gouffre, les agents sont en souffrance. Car derrière cette comptabilité malsaine, il y a de l'humain!! Des hommes et des femmes qui tentent de soutenir , avec le peu de force qui leur reste, les murs d'une administration qui s'écroule.

Non, Monsieur le directeur, les agents DGFIP ne sont pas des fainéants et ils prouvent chaque jour, qu'ils ont un très grand sens du service public;

Pourtant, nous direz-vous, notre direction peut se targuer, d'avoir proposé, des stages pour gérer le stress, pour mieux conduire, pour mieux faire du vélo, des séances de massages pour relaxer les personnels.

Monsieur le directeur, cela ne serait suffire pour éradiquer le mal-être des agents, face à la charge de travail exponentielle, face à la suppression de tous leurs droits acquis, face à l'attaque de leur rémunération (gel du point d'indice qui représente 23% de pertes du pouvoir d'achat depuis l'an 2000, face à la suppression de la GIPA, au jour de carence, aux arrêts maladie payés à 90%, face à la suppression du TARGERFIP pour masquer et supprimer les postes vacants, face à la suppression des CAP mutation, face aux nombreuses restructurations dévastatrices, face à la perte de sens dans leur travail, face à une gouvernance à la hussarde qui bafoue les règles de droits, face à la non reconnaissance, face au manque de respect, face au mépris.

Pour parfaire toutes ces mesures dévastatrices, s'est instauré un dialogue social complètement dénaturé. Les mesures tombent sans concertation avec les personnels, ni même leur représentant. Le CSAL est devenu une chambre d'enregistrement où le directeur et ses bras droits imposent leurs décisions. Vous pouvez donner votre avis, mais de toute façon, il n'en sera pas tenu compte.

Le plan d'amélioration des conditions de travail et de prévention des risques suicidaires n'est qu'une ébauche et sa planification se déroule sur 2 ans. C'est long, bien trop long, car la catastrophe est là, et nos directeurs et parfois encadrants ont les yeux fermés ou sont eux-mêmes démunis.

Lors de notre visite sur les mois de novembre et décembre 2025, sur les sites du 82, nous avons constaté que nombre de services sont au bord du précipice. Deux d'entre eux sont particulièrement touchés par le manque de personnel et la surcharge de travail. Les agents et les encadrants sont à nos yeux, en danger. C'est pourquoi nous demandions que la Formation Spécialisée soit saisie d'une enquête sur les SGC de Caussade et le SGC de Montauban où un agent nous a clairement énoncé « qu'il avait envie se pendre lorsqu'il arrivait au travail».

Les autres services ne sont pas exemptés des souffrances au travail, une médiation est en cours au PUC et ne semble pas apporter l'apaisement, bien au contraire, le SIP de Tarn et Garonne est en surchauffe, le SDIF de Tarn et Garonne se bat contre un logiciel inopérant depuis 3 ans et empile les priorités, le SIE de Tarn et Garonne et son antenne en grande inquiétude quant à leur devenir et le supplément

de charges qui s'annoncent alors qu'ils sont déjà débordés.

Voilà Monsieur le Directeur, le bilan que vous laisserez en partant à la retraite !!! Une direction dévastée, par l'application sans humanité des exigences d'une direction générale sourde aux signaux d'alarme.

Nous ne cessons d'alerter sur le mal-être des agents, sur les arrêts maladie qui augmentent, sur un management toxique (brimades, réflexions désobligeantes, refus de congés, refus de formation, mise en compétition inadaptée et non-écoute).

Non Monsieur le directeur, un chef de service n'a pas toujours raison, c'est un humain comme les autres, et il peut être toxique. Le pouvoir ne doit pas être un exutoire de ses propres problèmes, de ses peurs de ses limites ou de ses ambitions.

18 suicides et 18 tentatives connues pour l'année 2025 à la DGFIP !!! La DDFIP82 souhaiterait-elle faire partie de ce macabre recensement ?

Qu'elles sont les réponses apportées ? Encore plus de coups de bâton?

Apparemment oui, puisque, après les suppressions d'emplois et tout ce que nous venons d'énumérer, la DG s'attaque au budget, et en particulier aux frais de déplacement des agents. Les frais pour les stages de formation et déplacements dans le cadre du travail sont refusés en masse à l'appui d'une note locale restrictive aux textes réglementaires.

Une équipe EDR, anciennement présentée comme un soutien fondamental auprès des agents devrait se cantonner à traiter des missions télétravaillables. La mutualisation des connaissances ? Pour quoi faire ? Le soutien technique ? Quesaco ?

Le télétravail vous le refusez en masse, pour ne pas abîmer la cohésion des équipes, mais pour les EDR ce n'est plus indispensable !!!

Nous nous demandons tout de même où sont passées les économies réalisées sur les suppressions de trésoreries de proximité. Loyers et charges d'entretien et de chauffage? Les SGC payent le prix de cette restructuration au détriment de leur santé.

Et en même temps, le 16 octobre 25 s'est tenu un webinaire national sur les « cartes affaires ». carte d'achat professionnelle personnelle, attribuée aux directeurs et directrices, départementaux et régionaux, dont le plafond de dépenses mensuelles est fixé à 6000 euros. «La carte affaires, vise à permettre le paiement des frais de déplacement, de représentation et de réception non couverts par des accords-cadres à bons de commandes, évitant ainsi le versement d'avances individuelles ».Les dépenses prises en charge sont, pêle-mêle : repas au restaurant, boissons, fleurs, hébergement, titre de transport, location de véhicule, pressing, visites culturelles, cadeaux...

Au regard des restrictions drastiques et parfois illégales imposées aux agents, n'est-ce pas du mépris??

Et les primes perçues par nos directeurs pour leur bonne statistique, on en parle ? Bonne statistique extirpée sur la santé physique et mentale des agents

Pendant ce temps là, également, notre Directrice Générale, Mme Amélie Verdier, a opéré entre le 18 septembre et le 4 novembre 2025, un voyage en Corse, un voyage en Martinique, un voyage en Guadeloupe, dans le Gard et en Ardèche. Nous ne pensons pas qu'elle ait été ennuyée pour les frais de déplacements occasionnés.

Par cette demande de réunion de la formation spécialisée, les représentants lancent une fois de plus une alerte et attendent cette fois, des réponses concrètes. Nous vous rappelons qu'en tant que directeur vous êtes responsable de la sécurité et de la protection de la santé physique et mentale des

agents.